

Chapitre 12

Les croix du chemin et les statues

Vers 1750, chaque paroisse de la vallée du Saint-Laurent compte deux ou trois calvaires ou croix du chemin, entourés de clôtures, à la limite entre deux paroisses, au bout d'une montée, sur une "butte", à un croisement de chemins. On les élevait pour conjurer les fléaux naturels ou commémorer le site d'un événement: mort accidentelle, première chapelle... (CP)

Au pays, vers 1830, on construit aussi de petites chapelles de chemin ou "chapelles de procession" en bois ou en pierres des champs.

À Saint-André, huit croix du chemin sont érigées çà et là dans presque tous les secteurs de la paroisse. La plupart d'entre elles, installées bien avant les générations actuelles, ont malheureusement des origines ignorées de nos contemporains. N'étaient-elles que des lieux de piété et de recueillement ou commémorent-elles le site d'un événement quelconque? Nous l'ignorons. Même si elles conservent jalousement le secret de leur naissance, elles revivront grâce à l'initiative de citoyens soucieux de ressusciter les vestiges du passé à l'occasion du bicentenaire religieux de Saint-André.

Les croix

La croix plantée près de la route 132 Est

Cette croix plantée depuis plus de soixante-quinze ans près de la montagne en face d'une partie de la terre d'Ovide Beaulieu, près de la maison mobile habitée par Adrien Lévesque, au 120, route 132 Est, semble née de deux histoires différentes, mais qui peuvent tout aussi bien se compléter. Il semble qu'Odilon Sirois, grand-père de Joseph Sirois, ait érigé sur la montagne une croix en signe de reconnaissance et de remerciement pour la guérison de son épouse Julia Giroux qui souffrait d'un mal chronique.

Par la suite, cette croix est plantée au bas de la montagne. Les frais de restauration exécutée par Jean-Charles Tardif sont payés par Georges Monier, propriétaire de l'Hôtel Aux Toits Bleus. On donne à cette croix le nom de "croix du quêteux" sans doute à cause des arbres l'entourant et sous lesquels s'abritaient souvent les quêteux de passage à Saint-André. Il semble même que l'un d'entre eux se soit endormi de son dernier sommeil en ce havre de paix. Plus tard, ces arbres ont été coupés par Ovide Beaulieu. Pendant plusieurs années, Lucienne Tardif, épouse d'Ovide

Beaulieu, cultivait les fleurs aux abords de cette croix qui est toujours là, silencieuse.

La croix érigée près de la route 132 Ouest

Cette croix érigée près de la route nationale sur la terre d'Isidore Desjardins s'élève à l'ouest de la montée allant vers la maison. Plantée bien avant que les Desjardins, Frédéric puis son fils Isidore, ne soient propriétaires de cette terre achetée d'un nommé Bélanger. À une certaine époque, cette terre est surnommée "terre de la croix".

Il semble que cette croix ait été plantée à la suite de la noyade d'un étudiant en vacances, vers 1912. Ce jeune homme, nommé Paradis, et quelques compagnons auraient loué un voilier à la Pointe-Sèche d'où ils sont partis pour aller accoster au quai du village de Saint-André. Les vents trop violents les poussaient inévitablement vers les pêches tendues à l'ouest de l'Islet. Ne pouvant jeter l'ancre à cet endroit, ils la mettent dans une chaloupe et se dirigent plus à l'ouest. Dans la manoeuvre de transbordement, le jeune Paradis, tombe à l'eau et se noie.

Pendant de nombreuses années, les Desjardins entretiennent ce lieu de piété qui finit par disparaître. De nos jours, "la terre de la croix" appartient à Jean-Claude Morin, 260, route 132 Ouest.

Les croix du deuxième rang Est

Cette croix plantée près de la résidence de Joseph-Alfred Lapointe, 224, rang 2 Est, l'a été, semble-t-il par François Lapointe, époux d'Olive Dumont, père de François et grand-père du Père Gérard Lapointe. François Lapointe est décédé vers 1921 à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et onze mois. Cette croix pourrait avoir une existence de cent à cent cinquante ans.

Une autre croix, dressée en face de la résidence de Jean-Louis Alexandre et Shirley Ouellet, 209 rang 2 Est, n'a d'autre histoire que la volonté des propriétaires d'immortaliser cette coutume, vieille de plus de deux cents ans. Chaque année, un soir de mai, quelques paroissiens vont y réciter le chapelet comme leurs ancêtres l'avaient fait tant de fois avant eux.

La croix du deuxième rang Ouest

Le 10 mai 1913, revenant d'une visite auprès d'un malade, le docteur Gelase Gagnon meurt tragiquement dans la route conduisant vers la station à la hauteur du deuxième rang. Malgré le verdict de "mort accidentelle" prononcé par le coroner, un doute subsiste encore de nos jours sur les circonstances mystérieuses entourant ce décès. Le docteur Gagnon est

retrouvé, la tête prise entre la roue et le rebord de sa voiture, cordeaux autour du cou. Son cheval attendait patiemment le signal du départ.

Dimanche, le 23 août 1914, à trois heures (quinze heures), au deuxième rang, a lieu la bénédiction d'une croix du chemin commémorant cet événement. Cette croix s'élève à l'intersection de la route de la Station et du deuxième rang ouest sur la terre qui appartiendra pendant longtemps, jusque dans les années '80 à Réal Thiboutot.

Deux croix sur la montagne

Pour se rendre sur ses terres sises à l'arrière du massif rocheux, Charles-Alfred Roy Desjardins doit contourner cet obstacle de taille en passant sur la terre de Noël Sirois, là où était née son épouse, Émilie Dumont. En 1914-1915, afin de réduire le trajet à parcourir, C. A. R. Desjardins décide de couper la montagne à coups de dynamite et promet d'ériger une croix si aucun accident ne survient pendant cette dangereuse opération. En 1915, il obtient la croix de fer du vieux cimetière de Saint-André et la plante sur le versant sud de la montagne vis-à-vis le plus haut de sa terre, non visible pour les résidents du village, mais visible de sa maison d'été sise au sud de la montagne.

Au fil des ans, la croix se brise en pliant en deux. Réparée aux usines de La Cie Desjardins, elle est érigée dans la coulée du Long Pèlerin.

À chaque année, depuis les années '10, la population d'Andréville est invitée à fêter le 1er mai, le mois de Marie, par un feu d'artifice et des coups de fusil sur le "caburon" de la montagne. Le 1er mai 1914, en route pour cette fête, Ludger Paradis, âgé de vingt-cinq ans et six mois, fils de Ludger, s'accroche dans un madrier du trottoir de bois et, en tombant, le fusil qu'il porte à l'épaule le tue instantanément. Quel émoi pour les villageois! À compter de ce jour, la fête du 1er mai et du mois de Marie n'est point célébrée avec autant de magnificence.

Afin de commémorer ce tragique événement, Noël Sirois, cultivateur, fait don d'une nouvelle croix, plus longue et parée de décorations, destinée à protéger des incendies le village et les bois de la montagne. Construite par le forgeron Arthur Tardif, cette croix est plantée dans le roc avec quatre cables d'acier afin de bien l'ancrer, sur le "caburon" de la montagne, plus au nord-est que la précédente, à la vue des résidents du village.

À trois heures (quinze heures), le 23 juillet 1922, cette nouvelle croix sur la montagne est bénite par l'abbé Herménégilde Guy. Dans les années qui suivent, Noël Sirois, propriétaire de la montagne, et ses deux fils Éric et Paul-Étienne, en font la rénovation. Les extrémités peintes d'un blanc brillant couleur aluminium brillent de tout leur éclat sous les rayons lumineux du soleil. Par la suite, cette croix qui existe encore de nos jours

est malheureusement délaissée. Le temps en a éteint les lueurs vives à la grande déception de ceux qui gardent le souvenir d'une autre époque.

Des croix aux Iles Pèlerins

Une croix, érigée à l'ouest du Petit Pèlerin, porte l'inscription: "Frère Dionne" rappelant la noyade de Joseph Dionne de Saint-André, noyé le 30 juin 1907 lors d'une excursion de chasse.

Réparée aux usines de La Cie Desjardins, la croix jadis plantée sur la montagne par Charles-Alfred Roy dit Desjardins est érigée dans la coulée du Long Pèlerin.

Le 26 août 1938, on érige une croix sur le terrain du phare, croix donnée par Bruno Lavoie, Roger et Lucien Paradis.

En 1940, on érige une croix à l'ouest du phare, fabriquée et mise en place par Lucien Paradis, fils de Joseph-E., et bénite le 7 juillet par le curé Garon, à une heure de l'après-midi (treize heures), par un beau et chaud dimanche. Pour l'occasion, trois goélettes conduisent la foule nombreuse entre l'île et la terre ferme. Le retour s'effectue à quatre (seize) heures.

Une croix de bois, entre le Petit et le Long Pèlerin, élevée à la mémoire d'Éloïde Dionne de Saint-Pascal, employé du gardien Joseph Ouellet, qui glisse sur un rocher et se noie au début de mai 1950.

La croix du chemin du rang Mississippi

Au cours de la semaine du 2 février 1936, survient un terrible accident au rang Mississippi... Raymond Dupont de Saint-Denis, âgé de vingt-et-un ans et huit mois, l'engagé de Mme Alphonse Tardif, voisine résidant à l'est d'Élisée Ouellet, et ami de Camilla, l'une des onze filles d'Élisée, meurt la tête tranchée par une scie ronde alors qu'il est allé aider Élisée Sirois, voisin d'en face des Ouellet, à scier son bois de chauffage avec le banc de scie appartenant aux Ouellet. À cette époque, la coutume de s'entraider, de faire en corvée certains travaux est toujours chose courante. Comment un tel accident a-t-il pu se produire? Il semble que le bois était cordé en forme de gerbe... Au lieu de prendre le bois tout le tour comme ils avaient commencé à le faire, les hommes avaient continué à le prendre toujours sur le même côté. Pour cette raison, une partie du bois, n'ayant rien pour le retenir, est tombée sur Raymond en lui poussant la tête vers la scie ronde...

- *Ah! quel malheur! quel grand malheur!*

- *C'est pas croyable...*

Aussitôt, André Ouellet, fils d'Élisée, arrête l'engin à gazoline activant la scie. On avertit la famille et le coroner qui met bien du temps à arriver affrontant ce dur hiver où la neige est si abondante.

Le beau roman d'amour ébauché entre Raymond Dupont et Camilla Ouellet vient subitement de prendre fin. Pour une jeune fille qui fête ses vingt ans cette semaine-là, c'est une bien triste nouvelle!

Dimanche, 16 juillet 1944, à trois heures de l'après-midi (quinze heures), M. le curé Armand Garon bénit une croix du chemin sise sur le terrain d'Élisée Sirois, là où huit ans auparavant, Raymond Dupont mourait accidentellement en sciant du bois de chauffage. Cet été-là, quand Camilla vient en vacances chez ses parents avec ses quatre fils, elle ne peut s'empêcher de laisser vagabonder son esprit... Cependant, sa vie est si remplie maintenant qu'elle avait presque oublié ces pénibles moments du passé.

Cette croix rappelant le triste événement ne survivra guère à plus d'une quarantaine d'années d'existence. Grâce à l'équipe des bénévoles des Fêtes du Bicentenaire, cette croix, comme toutes les autres, a repris vie.

Les statues

Outre les statues exposées à l'intérieur et aux abords de l'église, quelques-unes sont aussi installées à divers endroits de la paroisse.

La statue de Saint-Joseph

Saint Joseph est choisi comme maître et gardien de toute la ferme appartenant aux Soeurs de la Charité de Saint-André.

Dès le matin du 19 mars 1886, on fait les préparatifs et le soir, à quatre heures, les Soeurs partent en procession, M. l'abbé Louis Hallé, en tête, revêtu du surplis et de l'étole, suivi des élèves vêtues de blanc, portant bannières et pavillons. La statue fixée sur un piédestal orné, est portée par quatre Enfants de Marie. La procession se met en marche en chantant et en priant jusqu'au point d'arrivée, la montagne à l'arrière du Couvent. Là, dans une niche, la statue est déposée et bénite solennellement.

L'installation faite, les gens récitent à haute voix des prières en l'honneur de saint Joseph puis se retirent plus confiants que jamais en la puissance d'un si grand protecteur.

Des statues au Long Pèlerin

Vers midi, le 10 juillet 1938, des bateaux sont à la disposition de ceux qui veulent se rendre au Pèlerin pour la bénédiction de statues destinées à la grotte. Le prix du passage est de 25¢. Une statue de la Vierge Marie est bénite par Armand Garon, curé de Saint-André. Cent trente-huit paroissiens assistent à cette bénédiction.

La statue de Notre-Dame de la Vie Intérieure

Le dimanche, 19 juin 1949, a lieu la procession du Très Saint-Sacrement. Un reposoir a été dressé dans la montagne où l'on vient d'installer une statue de la sainte Vierge. Une foule considérable suit cette procession. À sept heures (dix-neuf heures), M. l'abbé François Gagnon, aumônier de l'Hospice Saint-André, procède à la bénédiction de cette statue de Notre-Dame de la Vie Intérieure. Une foule très nombreuse se rend sur les lieux et récite le chapelet pensant que cette bonne Mère ne manquera pas de prodiguer ses faveurs.

Le 18 juillet 1954, Robert Paradis de Montréal donne à la Fabrique un terrain de cinquante-quatre pieds de front au sud de la route nationale et allant vers le sud jusqu'à soixante pieds dans le penchant du rocher à la limite ouest du terrain. C'est sur ce terrain situé à l'ouest du village que s'élève Notre-Dame de la Vie Intérieure. En 1966, la madone est enfin éclairée.

À maintes reprises, le site sert de reposoir lors de la procession de la Fête-Dieu.

Une statue sur la montagne

Le 17 janvier 1951, a lieu à trois heures de l'après-midi la bénédiction d'une statue sur la montagne.

Réplique de la grotte de Lourdes

M. l'abbé Félix Dumont, aumônier, et fervent admirateur de la Vierge, rêve depuis longtemps de faire revivre une réplique de la grotte de Massabielle à Lourdes. Aucun site n'a encore répondu à son attente. Un jour, au retour d'une randonnée sur la ferme du Couvent, il déclare l'avoir enfin trouvé. Ce flan de montagne avec ce filet d'eau qui descend de là-haut en chantonant, quel endroit merveilleux! Muni de l'autorisation nécessaire, il se met incessamment à la tâche. Il travaille à l'aménagement du terrain au pied de la montagne, achète et fait installer une statue de la Vierge et de la petite Bernadette. Ses maigres revenus, de nombreuses aumônes et tous ses moments libres y sont consacrés.

L'entreprise plaît à Soeur Saint-Marcellus qui le seconde dans la mesure de ses possibilités. Bêcher, épierrer, sarcler, semer des fleurs, les abreuver aux jours de sécheresse, toutes ces tâches et bien d'autres, la retiennent à la grotte de longues heures. Pressent-elle que, dans un avenir assez prochain, elle va devenir par la force des événements, la grande responsable de ce fief marial?

Le 7 juin 1951, l'abbé Dumont, procède à la bénédiction des statues à 3 heures, en présence d'un grand nombre de paroissiens, des élèves du Couvent et des pensionnaires de l'Hospice. Le chant est exécuté par la chorale des Enfants de Marie de la paroisse.

Le Père Gilbert, o.f.m., supérieur de la maison de Cacouna, prononce le sermon invitant à la prière et à la nécessité de faire pénitence.

Le vaillant aumônier fournit beaucoup de travail et d'énergie pour détourner le cours de la chute et en faire couler une partie dans la large dalle de bois, creuser un bassin pour simuler la piscine de Lourdes et ouvrir un chemin carrossable pour faciliter l'accès de la grotte. Son travail et sa peine seront sûrement récompensés par la croissance de la dévotion à Marie.

L'oeuvre de M. l'abbé Dumont prend vite de l'envergure. L'impitoyable apôtre aligne près de la grotte agenouilloirs et bancs pour les pèlerins, encercle de palissades ce lieu de prières et cultive des fleurs. Pèlerins solitaires ou par groupes, la Vierge les accueille comme ses enfants. Au cours des cinq années qui suivent, une équipe de maçons remplace la jolie niche de bois par une grotte en pierres des champs enduites de mortier. Un autel est dressé pour l'offrande du sacrifice de la messe. M. l'abbé Félix Dumont investit travail et économies pour réaliser cette oeuvre si chère à son coeur et à la Vierge. Par la suite, des dons généreux contribueront à l'entretien de ce lieu privilégié.

Au décès du fondateur, le 11 septembre 1956, Soeur Saint-Marcellus assume de plein gré la survie de l'oeuvre. Elle se fait l'âme dirigeante des activités mariales. Des Bénévoles, consoeurs, pensionnaires, entre autres MM Émile Caron et Euclide Lacombe, lui prêtent généreusement leur concours. Son zèle dépasse les frontières et contribue grandement à faire grandir la confiance et l'amour en la Vierge Immaculée. Quand son coeur et ses pauvres jambes ne lui permettent plus de se rendre à pied, une voiture l'y conduit pour un après-midi de travail et de prières. Une demoiselle l'accompagne. Comme auparavant, pèlerins isolés ou en groupes s'y retrouvent pour prier et louer Notre-Dame Marie et quelquefois même participer à l'Eucharistie. Des faveurs sont portées à l'attention de la pieuse zélatrice.

Une si belle réalisation devait toutefois inquiéter le Malin. Les mauraudeurs se font ses agents. Bris d'ampoules électriques et de fleurs et vols de toute nature meurtrissent à maintes reprises le coeur sensible de la religieuse. Ainsi, quelle n'est pas sa consternation en s'apercevant un matin de la disparition de la statue de Bernadette.

- Oh! bonne sainte Vierge, s'écrie-t-elle, faites-la revenir.

Le samedi suivant, un couple de Marieville, M. et Mme Careau, en voyage vers la Gaspésie, s'arrêtent à la grotte. Ce qu'ils voient et ce qui leur est raconté les émerveillent. Ainsi, cette découverte extraordinaire pour ne

pas dire, miraculeuse, des roches dont se composent les parois de la grotte et la chapelle attenante, etc... Visiblement émus, les voyageurs prient, s'aspergent d'eau de la fontaine et s'en désaltèrent. L'homme, que des douleurs au dorsales privent de travail depuis un an, sollicite guérison. Il s'aperçoit le lendemain à son réveil que, de fait, sa demande est exaucée. À la suite d'une correspondance avec la responsable de ce petit sanctuaire champêtre, le privilégié de Marie, apprend le vol commis.

D'autre part, on lui annonce que le 21 mai 1978, la bonne Soeur Saint-Marcellus célèbre son jubilé de Diamant. La veille, il arrive à la Maison généralice des Soeurs de la Charité de Québec, et offre avec ses voeux et ses félicitations une statue de Bernadette. Fabriquée de fibre de verre, elle remplacera avantageusement la disparue. De plus, l'on fera en sorte de l'immobiliser dans un solide bloc de ciment pour mieux s'assurer que cette fois, elle ne partira pas.

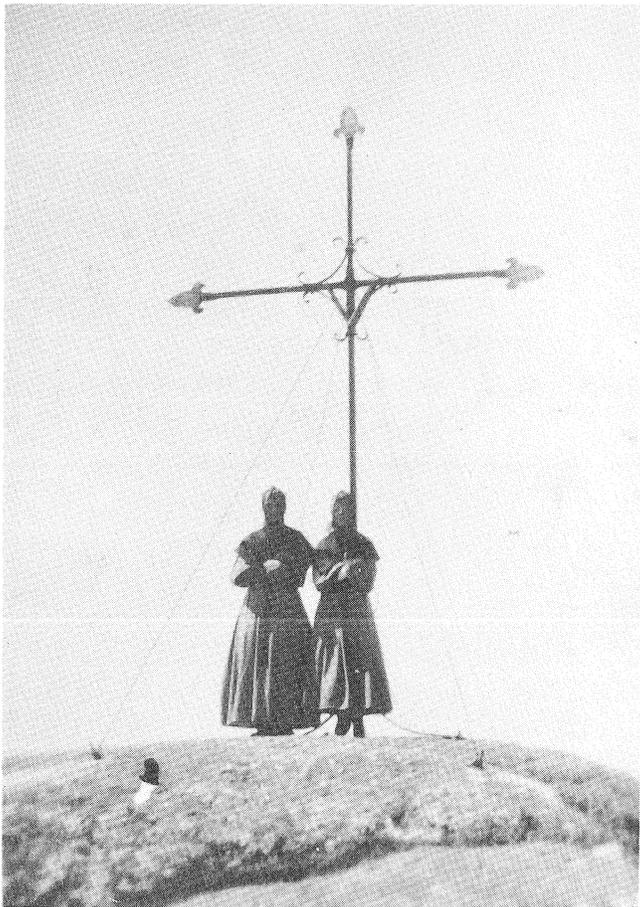
- *C'est le plus beau cadeau de mon jubilé!* s'exclame en la voyant, la religieuse maintenant confinée à son fauteuil roulant depuis quelques mois.

Tout au cours des années, les Soeurs de la Charité assument l'entretien de la grotte.

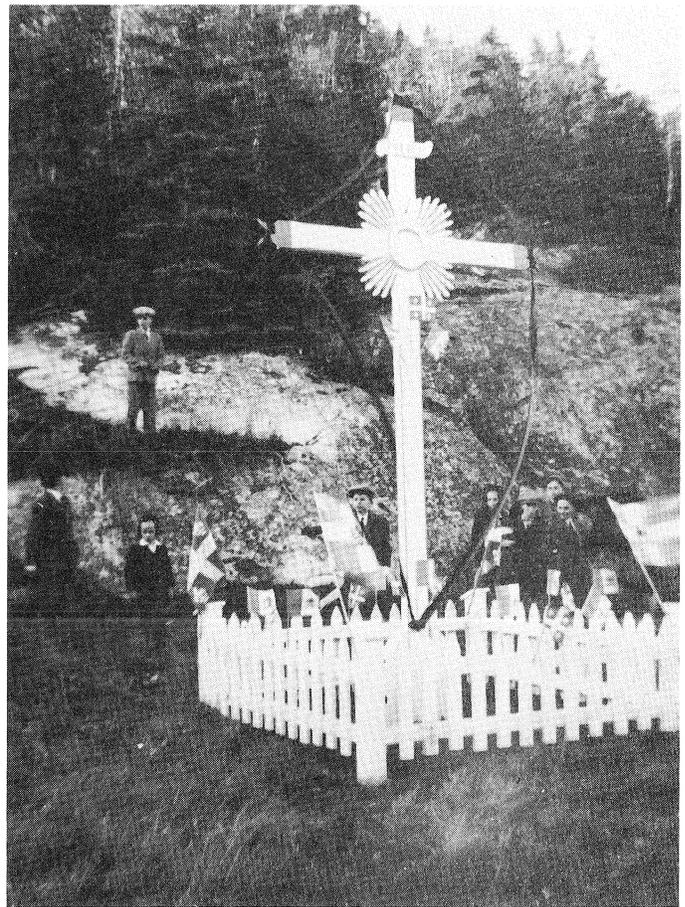
Collaboration: Yvonne Sirois Beaulieu, Ovide Beaulieu, Joseph Sirois, Paul-F. Desjardins, Marie-Paule Dumont Desjardins, Gervais Darisse, Paul-Émile Lapointe.

Recherche: Jeannine Ouellet Boucher, Luc Martin, Soeur Adrienne Letarte.

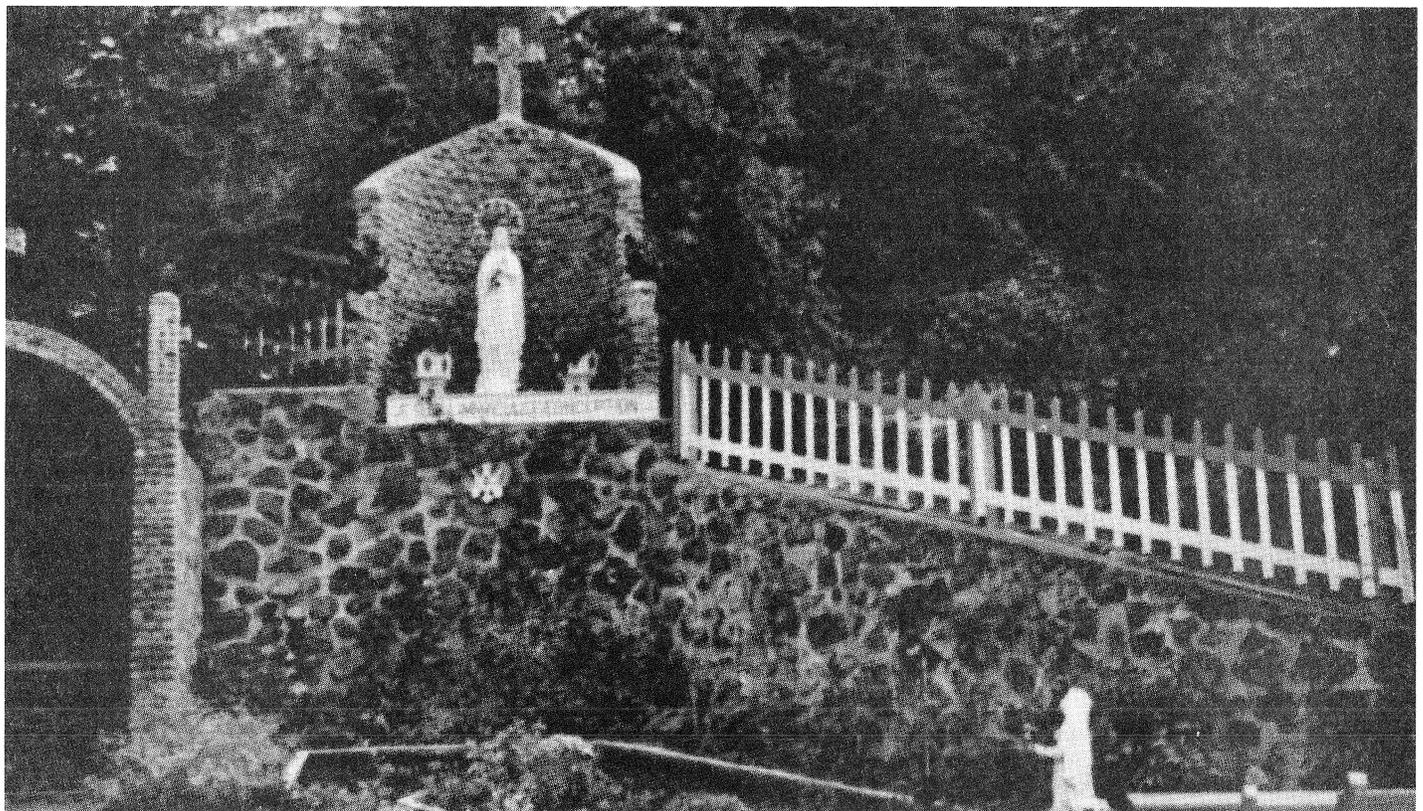
Rédaction: Jeannine Ouellet Boucher



108. Croix sur la montagne.



109. Jeunes de l'école #3, Croix plantée et bénie en 1952.



110. Grotte Notre-Dame de Lourdes.



111. M. et Mme Armand Martin (Ida Desjardins)



112. Paroissiens honorés par Mgr Gaumont: Jean-Baptiste Lévesque, Mme Fernande Lemieux, Joseph Bernier et Camille Pelletier.

Chapitre 13

Personnages importants

Nos hommes politiques

Le 7 mai 1792, une proclamation royale crée les comtés du Bas-Canada. Le comté de Cornwallis (nom d'un lord anglais de l'armée combattant durant la guerre de la révolution américaine) comprend toute la partie de la province sur le côté sud du fleuve Saint-Laurent, entre le comté de Gaspé et une ligne courant sud-est de l'angle occidental de la seigneurie de Sainte-Anne, soit les paroisses de Matane, Rimouski, Bic, Trois-Pistoles, Isle-Verte, Cacouna, Rivière-du-Loup, Rivière-des-Caps, Kamouraska, Rivière-Ouelle, Sainte-Anne, tout le territoire des comtés actuels de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, soit cent soixante-huit milles de longueur par environ quarante de largeur. À cette époque, il n'existe aucune liste électorale, aucun parti politique, aucun programme électoral. Chaque comté est représenté par deux députés au Parlement du Bas-Canada. Les vastes comtés ne comportent souvent qu'un seul poll. La votation n'a pas lieu à la même date dans tous les comtés, de ce fait, les élections durent plusieurs semaines. Le gouvernement fixe la date et le lieu du scrutin pour chacun des comtés, envoie des brefs d'élections à l'officier-rapporteur qui doit afficher les renseignements concernant l'élection huit jours à l'avance aux portes des églises. Au jour et à l'endroit fixés, l'officier-rapporteur nommé par le gouvernement, demande aux électeurs présents de désigner les candidats; s'il n'y en a qu'un, l'élection est terminée, sinon, il compte les personnes en faveur des adversaires ou bien proclame élu celui jouissant d'une majorité évidente. En cas de doute, l'officier-rapporteur inscrit dans son registre: nom de l'électeur, sa profession, son adresse et le candidat de son choix. Le votant, âgé de plus de vingt-et-un ans et propriétaire d'un bien valant plus de quarante sols, déclare à haute voix le nom du candidat auquel il accorde son vote. Le scrutin a alors lieu de huit heures du matin à six heures du soir (dix-huit heures). S'il s'écoule plus d'une heure sans qu'un électeur ne se présente, l'officier-rapporteur peut fermer le poll et déclarer l'élection terminée, à la demande de trois électeurs. Les candidats doivent avant tout posséder assez de biens pour défrayer eux-mêmes les dépenses occasionnées par leur fonction soit les voyages et les frais de séjour dans la capitale lors des sessions, car ils ne reçoivent aucune compensation monétaire. De plus, les députés doivent posséder ces qualités: gens de bonnes moeurs, d'intégrité et de confiance, considération envers les électeurs, leurs familles et leurs principes, génie vaste et éclairé et absence de préjugés. Pour convaincre les électeurs, ils

utilisent les trois journaux, des circulaires, manifestes imprimés ou lettres et certains font même couler la bière et l'alcool en abondance. (NR) (RO)

La population appelée aux urnes pour la deuxième fois, élit dans notre comté, le 20 juillet 1796, **Pascal Sirois**, cultivateur et marchand de Saint-André et Alexandre Menut, commerçant de Québec. Malheureusement, l'année suivante Pascal Sirois, trente-cinq ans, se noie le 14 novembre à la Grosse-Ile de Kamouraska. Son corps est retrouvé le 14 juin 1798 sur le rivage de l'île au Flacon. Les funérailles ont eu lieu le lendemain à Saint-André. Il est remplacé par Pascal Taché, seigneur de Kamouraska, le 2 avril 1798. Pascal Sirois est fils de Pierre et Marie-Anne Michaud. Son arrière-grand-père, Jean-François Sirois dit Duplessy I, et son grand-père François sont originaires de Saint-Germain-en-Laye, France. Le 18 juillet 1786, à Saint-Roch-des-Aulnaies, il avait épousé Josephthe pelletier, fille de Jacques et Marie-Anne Roy. Le 1er août 1790, Paschal Sirois avait reçu le titre de marguillier en charge, devenant le premier marguillier de la Fabrique de Saint-André.

En 1828, les circonscriptions électorales du Bas-Canada passent de vingt-sept (27) à quarante-quatre (48) en raison de l'accroissement démographique et du développement économique. Le nombre des députés passe de cinquante (50) à quatre-vingt-quatre (84). Notre comté de Cornwallis est subdivisé en deux et donne naissance à deux nouvelles circonscriptions: Cornwallis qui s'appellera Kamouraska en 1844 et Rimouski.

En 1830, les "patriotes" du comté offrent la candidature à Pierre Marquis de Saint-André et à Elzéar Bédard, avocat de Québec. La lutte est très chaude. Les patriotes ont à combattre l'influence du gouvernement, outre celle d'un seigneur généralement estimé, allié à toutes les grandes familles du comté, et celle d'un des plus riches marchands de la côte sud. L'abbé Painchaud invite toute la paroisse de Sainte-Anne de La Pocatière à voter pour son ami intime, Elzéar Bédard. Malgré ce fait, le 30 septembre 1830, MM. Amable Dionne, riche marchand de Kamouraska, et Charles-Eusèbe Casgrain, avocat de Rivière-Ouelle, sortent victorieux de la bataille électorale. **Pierre Canac-Marquis** de Saint-André et Elzéar Bédard, avocat de Québec, perdent leur élection dans notre comté de Cornwallis. Ce n'est que partie remise puisque le 9 octobre 1834, Amable Dionne, marchand de Kamouraska, est réélu avec Pierre Canac-Marquis, marchand de Saint-André. En 1835, le registre de Saint-André lui donne le titre de "écuyer, membre du Parlement", et en 1836, "écuyer, major de milice". La même année, il est encore député de Kamouraska avec Alexandre Fraser. Pierre Canac-Marquis est député à deux reprises, d'abord du 22 novembre 1834 au 27 mars 1838, et ensuite du 24 janvier 1848 jusqu'à sa mort en